



agir ensemble

Santé-Sécurité au Travail Plan 2011-2015

■ Une approche pluridisciplinaire pour une qualité de vie au travail





Un socle commun et fédérateur

6 AXES DE DÉVELOPPEMENT NATIONAUX [PAGE 03](#)

- Risque chimique (phytosanitaires, CMR)
- Troubles musculosquelettiques (TMS)
- Risques psychosociaux (RPS)
- Risques liés aux animaux et zoonoses
- Risques liés aux équipements de travail agricoles
- Très petites entreprises (TPE)

6 AXES MUTUALISÉS D'INTERVENTION [PAGE 06](#)

- Risque routier professionnel (RRP)
- Nouveaux installés
- Saisonniers
- Acteurs de prévention en grandes entreprises
- Travailleurs vieillissants
- Enseignement agricole

PRIORITES NATIONALES MOBILISANT LE RESEAU : LA MSA SUD CHAMPAGNE [PAGE 08](#)

- Les risque chimique
- Les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Les risques liés aux animaux
- Le risque psycho-social
- Le risque machine (équipement de travail agricole)
- Les Très Petites Entreprises (TPE)

AXES COMPLEMENTAIRES DU CADRE NATIONAL [PAGE 11](#)

- Les saisonniers
- L'enseignement agricole
- Les nouveaux installés

NOS PRIORITES POUR L'AUBE ET LA HAUTE-MARNE [PAGE 13](#)

- Dossiers complexes
- Etat des lieux sur les risques «métiers»
- Partenariat Sud Champagne
- Formations «sécurité»

LES TEMOIGNAGES [PAGE 14](#)

Un Plan stratégique issu d'une concertation nationale pour tous les professionnels de l'agriculture

Ce Plan Santé-Sécurité au Travail 2011-2015 est issu d'une démarche participative. Il concerne la grande diversité des métiers de l'agriculture française et l'ensemble de ses filières agricoles, et présente les orientations partagées par tous ses acteurs pour les cinq prochaines années.

Dans un contexte de concertation nationale pour l'amélioration des conditions de travail, les 35 MSA développent, avec l'appui de la Caisse Centrale, des stratégies spécifiques déclinées à travers des actions nationales et des projets régionaux ou locaux. Plus de 600 experts SST* de la MSA (conseillers en prévention et médecins du travail) font vivre la politique nationale de Santé-Sécurité au Travail au plus près de la réalité des pratiques.

La Caisse Centrale assure la coordination stratégique du plan, la mutualisation et le dialogue, pour promouvoir la prévention au cœur des entreprises agricoles, auprès des salariés, des employeurs et des exploitants. Elle représente l'Institution auprès des autres partenaires nationaux.

* SST : Santé-Sécurité au Travail.

6 Axes de Développement Nationaux (ADN) ont été créés, pour lesquels la MSA veut obtenir des résultats substantiels à l'horizon 2015, en termes qualitatifs et / ou quantitatifs.

6 Axes Mutualisés d'Intervention (AMI) mettent en avant des thèmes prioritaires sur lesquels le réseau SST s'investit fortement, et la majorité des actions sera d'initiative locale.

Chaque MSA contribue également largement aux ADN au travers d'actions spécifiques développées localement.

17 filières professionnelles seront accompagnées, notamment grâce aux Conventions Nationales d'Objectifs de Prévention (CNOP) qui aident à mettre en œuvre les projets développés par les entreprises. Le plan SST 2011-2015 sera l'occasion de développer un nouveau dispositif d'aides financières à la prévention en direction des TPE.

Avec une approche unique, experte et pragmatique sur les questions de santé des professionnels de l'agriculture, la MSA continue à développer ses actions, les ajustant aux besoins réels des entreprises pour améliorer la qualité de vie au travail des actifs agricoles. En tant que seul régime de protection sociale en Europe intégrant la santé au travail et la prévention des risques professionnels, la MSA a une position privilégiée qui lui permet de se concerter avec de nombreux partenaires et institutions et d'accompagner près de deux millions d'actifs, de façon collective ou individuelle.

La conjugaison de tous ces atouts permettra à l'Institution d'affirmer encore plus sa présence, sa notoriété et son image auprès du monde agricole.



« Chez nous la situation s'est bien améliorée ces dernières années, avec toutes les actions de prévention mises en place, et un gros suivi. »

Pascal Philip, chef de culture au Château Clark (Médoc), organise tout le travail du vignoble, de la plantation à la livraison du raisin au chai.

La MSA s'implique dans six axes de développement nationaux (ADN)

Le risque chimique (phytosanitaires et CMR)

- Les agriculteurs, les forestiers et les paysagistes restent confrontés à ce risque permanent, difficile à appréhender mais réel : 45,6% des salariés sont exposés à au moins un produit chimique (Sumer 2003), 70% des exploitants sont exposés aux phytosanitaires (enquêtes périodiques MSA), plus de 200 signalements d'intoxication par an (dispositif Phyt'attitude).
- Les réalisations concrètes de la MSA dans la lutte contre ce risque ont fait d'elle un acteur écouté et reconnu aux niveaux national et européen.

3 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Développer l'offre de formation en Santé-Sécurité au Travail liée à l'utilisation professionnelle de produits phytosanitaires (notamment Certiphyto).

> Réalisations attendues : modules de formation.

Groupe projet B

Mener des études d'ergotoxicologie pour améliorer la connaissance de l'exposition en situation de travail.

> Réalisations attendues : publications et recommandations.

Groupe projet C

Réaliser une enquête sur les cabines en service.

> Réalisation attendue : guide pratique.

OBJECTIFS

Veille
Information
Connaissance
Formation

Les troubles musculosquelettiques (TMS)

- 95% des maladies professionnelles des salariés, 85% de celles des non-salariés et 88% du coût total des maladies professionnelles en 2008, notamment en viticulture, traitement de la viande de gros animaux et cultures spécialisées.
- Les répercussions sociales et financières des TMS peuvent mettre en péril la santé des entreprises.
- La MSA déploie une stratégie d'intervention autour de trois axes :
 - connaissance du risque TMS
 - information / sensibilisation
 - accompagnement des entreprises.

4 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Poursuivre l'action de prévention des TMS en viticulture et enrichir le module de formation.

> Réalisations attendues : modules de formation.

Groupe projet B

Décliner les messages forts sur les « bases » de la prévention des TMS en entreprises et en exploitations.

> Réalisations attendues : séminaires et modules de formation.

Groupe projet C

Construire une offre de formation différenciée pour les secteurs concernés par les TMS, notamment le maraîchage.

> Réalisations attendues : modules de formation.

Groupe projet D

Modéliser les expérimentations développées en MSA en aménagement et conception, notamment dans les salles de traite.

> Réalisation attendue : dossier technique.

OBJECTIFS

Compétences du réseau
Accompagnement des entreprises
Connaissance

« Il faut poser le problème des TMS sans opposer performance et santé, dans un contexte où les questions économiques dominent les questions de santé au travail. »

Fabien Coutarel, enseignant chercheur, ergonome : ses thématiques de recherche concernent la santé au travail, l'intervention sur les milieux de travail et les TMS.



Les risques psychosociaux (RPS)

- Depuis 2007, l'Etat, les partenaires sociaux et les entreprises sont très mobilisés ; la MSA souhaite élargir la réflexion et la prise en charge des RPS dans leur globalité et en pluridisciplinarité.
- Les RPS sont des risques professionnels qui mettent en jeu la santé mentale et l'intégrité physique des personnes.
- Marqué par un fort taux de suicide des exploitants, le secteur agricole connaît des contraintes organisationnelles et relationnelles particulièrement fortes.

3 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Développer et expérimenter la méthodologie Satis'Action*.
> Réalisation attendue : transfert de méthodologie.

Groupe projet B

Développer les connaissances, explorer le coût économique et social des RPS en lien avec les TMS.
> Réalisations attendues : études.

Groupe projet C

Développer les actions pluridisciplinaires de prévention pour appréhender le risque dans sa globalité.
> Réalisations attendues : synthèse et partage d'expériences.

OBJECTIFS

Formation
Connaissance
Mutualisation

* Satis'Action : outil MSA d'aide à l'accompagnement de la prévention des RPS par une approche SST.

Les risques liés aux animaux et les zoonoses

- Le risque animal est une réalité (10 000 accidents au contact d'un animal en 2009) et les zoonoses constituent un risque majeur en termes de risque infectieux, immuno-allergique, toxique ou différé.
- Les trois quarts des actifs agricoles sont exposés à ces maladies nombreuses et évolutives, géographiquement variables, émergentes ou réémergentes et souvent mal évaluées (Etude Sumer 2003).
- Les équipes SST travaillent en collaboration étroite avec les professionnels des filières, de la santé humaine et de la santé animale.

3 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Mener des enquêtes épidémiologiques sur les zoonoses.
> Réalisations attendues : publications et recommandations.

Groupe projet B

Intégrer la relation homme / animal et l'analyse du travail dans les formations en lien avec les gros animaux (bovins, équins, ovins, caprins, porcins).
> Réalisations attendues : modules de formation.

Groupe projet C

Intégrer la prévention et la gestion du risque animal dans le document unique d'évaluation des risques .
> Réalisation attendue : aide à l'évaluation.

OBJECTIFS

Conseil
Connaissance
Veille
Compétences (formation et autodiagnostic)

Les risques liés aux équipements de travail agricoles*

- Risque transversal qui touche toutes les activités agricoles, forestières et d'espaces verts, le risque machinisme est à l'origine de 46% des accidents mortels pour les non-salariés et 26% pour les salariés.
- La conduite de machines de plus en plus volumineuses sur des périodes de plus en plus longues a fait émerger de nouveaux risques (vibrations au poste de conduite, contact avec des lignes électriques aériennes).
- Pour les équipes SST, évaluation et formation seront des actions clé.

4 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Aider les utilisateurs de machines agricoles à évaluer rapidement leur niveau d'exposition aux vibrations.

> Réalisations attendues : outil d'évaluation et base de données.

Groupe projet B

Développer les compétences en sécurité des conducteurs de tracteurs / machines agricoles automotrices.

> Réalisations attendues : recensement, évaluation et référentiel.

Groupe projet C

Améliorer la sécurité et les conditions de travail des utilisateurs d'outils de taille et de tonte en espaces verts.

> Réalisations attendues : enquête et évaluation.

Groupe projet D

Diminuer les risques lors des travaux aux abords des lignes électriques aériennes (LEA).

> Réalisations attendues : évaluation et formation.

OBJECTIFS

Evaluation
Connaissance
Veille
Formation

Les Très Petites Entreprises agricoles (TPE)

- Près de 90% des exploitations agricoles ont moins de 5 salariés ETP, principalement en polyculture-élevage, viticulture, cultures spécialisées, ETA et entreprises de travaux agricoles ou forestiers.
- Peu disponibles, peu demandeurs et peu informés, les employeurs et salariés des TPE constituent une population difficile à atteindre.
- La MSA souhaite renforcer les partenariats, le travail en réseau, l'évaluation des risques professionnels et valoriser la démarche de prévention pour en démontrer les retombées positives.

3 GROUPES PROJETS

Groupe projet A

Développer des mesures de prévention aidées financièrement sur des risques prioritaires.

> Réalisations attendues : procédure contractuelle technique et financière et supports d'information.

Groupe projet B

Aider les TPE à évaluer le gain obtenu lors d'un investissement en prévention.

> Réalisations attendues : guide pratique et supports de communication.

Groupe projet C

Elaborer une méthode pour aider le réseau SST à faire émerger des projets de prévention au sein des CPHSCT*.

> Réalisations attendues : méthodologie pour un projet territorial et opération nationale.

OBJECTIFS

Accompagnement des entreprises
Montée en compétences du réseau
Communication
Méthodologie

* CPHSCT : Commission paritaire d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.



« On ne peut pas concevoir une économie durable si l'on ne fait rien pour préserver la santé des personnes, y compris dans les TPE. »

Pierre Berthelot, technicien d'élevage dans les Deux-Sèvres, a exercé plusieurs métiers au sein d'une coopérative. Il est président du CPSS de la CCMSA.

* On entend par 'équipement de travail agricole', l'ensemble des machines motorisées fixes, mobiles ou portatives, utilisées dans les entreprises ou les exploitations agricoles, forestières ou d'espaces verts (tracteurs, chariots agricoles, outils de travail du sol, machines de récolte, scies à chaîne, etc.).

Les MSA développent six axes de travail complémentaires et essentiels : les axes mutualisés d'intervention (AMI)

Le risque routier professionnel (RRP)

- Plus de 5 000 accidents par an : toutes les entreprises et tous les agriculteurs sont exposés au RRP, et 10 000 km parcourus par an représentent 10% du temps de travail.
- La prévention du risque routier professionnel nécessite d'utiliser une approche globale centrée sur l'organisation du travail.

ACTIONS DU RÉSEAU

Balisage de chantiers, apprentissage de la conduite d'engins agricoles, pilotage de quads, diagnostics flash en entreprise, formation des responsables.

ACTIONS DE LA CCMSA

Comité de pilotage national pour la prévention du risque routier professionnel, journées RRP, enquêtes sur l'état du parc des Véhicules Utilitaires Légers, RRP pendant les vendanges, formation à distance, lien conduite / état de santé.

Ce plan verra l'intégration du RRP dans le document unique et dans les projets prévention des entreprises. La mise en commun de statistiques interrégimes et la signature de chartes tripartites entre préfetures, MSA et entreprises (ou fédération) sont prévues.

Les nouveaux installés

- Lors de la mise en place de l'ATEXA en 2002, la prévention des exploitants est confiée à la MSA, qui peut ainsi promouvoir son offre de service SST auprès de cette population.
- Un effort tout particulier est porté sur les nouveaux installés. 14% du temps et 19% des actions des services PRP* ont été consacrés en 2008 aux nouveaux installés.

ACTIONS DU RÉSEAU

Diagnostics, accompagnement et formations pour les nouveaux installés et pour les maîtres exploitants. Enrichissement des outils d'évaluation des connaissances en SST des futurs installés.

ACTION DE LA CCMSA

Développement de l'offre de service.

L'investissement des MSA et la satisfaction des exploitants seront évalués. Les MSA seront présentes au sein du nouveau parcours à l'installation (charte Jeunes Agriculteurs/MSA).

Les saisonniers

- En 2008 près de la moitié des salariés assurés au régime agricole étaient des saisonniers, soit plus d'un million de contrats, notamment en viticulture et en cultures spécialisées.
- Fortement exposés aux contraintes physiques et aux nuisances professionnelles, les saisonniers s'avèrent moins bien informés et formés.

ACTIONS DU RÉSEAU

Actions d'accueil, de formation, auprès des employeurs et des saisonniers.

ACTIONS DE LA CCMSA

Diffusion généralisée du kit VIVALDI'S, outil interne d'aide aux actions de prévention pour les saisonniers.

Afin de mieux former, informer et suivre une population difficile à localiser, la MSA continuera à communiquer auprès des employeurs et exploitants, et à évaluer ses actions conduites après diffusion du kit VIVALDI'S, et le nombre d'exams médicaux hors période effective de travail.

Les acteurs de prévention en grandes entreprises

- Dans les grandes entreprises, les acteurs de la prévention sont : animateurs relais sécurité, dirigeants, encadrants, responsables sécurité, présidents et membres de CHSCT, ou préventeurs d'entreprise.
- L'autonomie des entreprises et l'intégration d'une prévention durable passent par la formation et l'accompagnement des dirigeants, la responsabilisation de l'encadrement, la promotion, la formation et l'accompagnement de relais, ainsi que la dynamisation des CHSCT.

ACTIONS DU RÉSEAU

Développement des séminaires et des formations pour les membres des CHSCT.

ACTIONS DE LA CCMSA

Méthode CHSCT+, suivi des actions, comité de pilotage national des CHSCT (MSA, ANACT, INRS) pour le 50^e anniversaire des CHSCT.

La MSA s'attachera à travailler sur les préoccupations des dirigeants, pour les convaincre d'agir dans le domaine de la prévention en SST. Une étude d'impact auprès des CHSCT où la méthode CHSCT+ a été utilisée sera engagée.

Les travailleurs vieillissants

- L'allongement de la durée de la vie professionnelle, l'accentuation de la pénurie de main-d'œuvre, et des déroulements de carrière hétérogènes bouleversent totalement le secteur agricole.
- Les difficultés du secteur agricole à recruter et les départs massifs à la retraite vont accentuer la concurrence avec les secteurs du bâtiment et des services. Les salariés des emplois sensibles demanderont un accompagnement de plus en plus soutenu.

ACTIONS DU RÉSEAU

Formations, partenariats locaux, « Bilans Compétences et Santé ».

ACTIONS DE LA CCMSA

Transfert des acquis AgriQuadra* à d'autres secteurs, extension du bilan « Compétences et Santé » vers la coopération et le tertiaire, participation à l'Observatoire du vieillissement au travail en agriculture.

* AgriQuadra est un projet européen.

Le renforcement des partenariats nationaux et locaux avec des organismes de formation permettra d'aborder de façon pluridisciplinaire le volet « santé et compétences professionnelles » des salariés en deuxième partie de carrière.

L'enseignement agricole

- La Convention Nationale pour l'enseignement de la Santé Sécurité au Travail entre la MSA et le Ministère de l'Agriculture (2006-2011) a transformé la maîtrise des risques au travail en une véritable composante de la qualification professionnelle. Les futurs professionnels apprennent à exercer leur métier en préservant leur santé et leur sécurité.

ACTIONS DU RÉSEAU

Poursuite de l'effort de formation auprès des enseignants, de la sensibilisation des maîtres de stage et d'apprentissage. Participation régulière des MSA aux Trophées Prévention Jeunes (TPJ).

ACTIONS DE LA CCMSA

Reconduction de la convention en cours pour 2012-2017, formation des enseignants du supérieur et des futurs managers, TPJ nationaux tous les 2 ans.

Devant l'intérêt croissant des enseignants pour la SST, dans un contexte où les Pouvoirs Publics exigent une mobilisation forte de l'enseignement, la MSA poursuivra ses actions envers les jeunes étudiants et leurs encadrants. Une nouvelle enquête auprès des établissements scolaires agricoles devrait être réalisée.



Ce qu'on cherche à développer dès le parcours à l'installation, c'est un lien plus privilégié avec le jeune exploitant."

Mélanie Douillet, conseillère en prévention de la MSA Marne-Ardennes-Meuse, responsable d'une mission "enseignement" et "jeunes installés".



Priorités nationales mobilisant le réseau : la MSA SUD CHAMPAGNE

La MSA intègre ses actions de prévention dans un Plan Pluriannuel Santé Sécurité au Travail.

Ce plan s'adresse à l'ensemble des actifs agricoles : les salariés et les non salariés des entreprises.

Nous vous proposons de faire un état des lieux des domaines d'intervention les plus importants pour notre territoire Sud Champagne, d'évoquer les enseignements du dernier PSST 2006 - 2010, les projets en cours ou à venir.

Le risque chimique

Situation du risque chimique

- Signalements Phyt'attitude sur le territoire : sur la période 2006-2010, 14 concernent les exploitants (polyculture élevage) et 12 concernent les salariés (viticulture).
- Exposition des salariés agricoles importante aux produits chimiques dont certains sont des CMR (Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction) : produits phytosanitaires, gaz d'échappement, poussières de bois...

Evaluation et enseignements tirés du PPSST

- Un ralentissement des signalements "spontanés" depuis la campagne nationale de 2006-2007.
- Le repérage de cas est à privilégier lors des visites médicales et des visites d'entreprise. Les contaminations et intoxications existent et sont sous-estimées.
- Pas ou peu de demande sur la réglementation concernant l'évaluation du risque chimique (ERC).

Projets

- Participer aux études - enquêtes nationales (performance des cabines – Phyt'attitude)
- Informer sur l'ERC
- Poursuivre et accompagner les interventions SST Certiphyto.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS)

Situation des TMS

- En sud champagne, première maladie principale reconnue pour les salariés (viticulture) et non salariés (élevage).
- Les répercussions sociales et financières des TMS sont telles qu'elles peuvent mettre en péril la santé des entreprises agricoles.

Evaluation et enseignements tirés du PPSST

- Prévention complexe (causes pluri-fonctionnelles – facteurs humains – contexte économique).
- Initier une démarche prévention en entreprise associe tous les niveaux de l'entreprise (chef d'entreprise, salariés, chef d'atelier ...)

Projets

- Transférer la prévention des TMS en viticulture à d'autres secteurs d'activité : espaces verts, maraîchage, ONF...
- Elargir la réflexion de la prévention sur l'avant et l'après travail.
- Coupler l'information TMS à celle du risque psychosocial.

Les risques liés aux animaux

Situation du risque animal et les zoonoses

- Fort potentiel élevage en Haute Marne. Les risques sont multiples, liés au contact direct et imprévisible du « vivant » (manipulation, soin, traite, déplacement, transport) et au contact indirect (nettoyage, maintenance)
- Les zoonoses constituent un risque majeur en terme de risques infectieux (leptospirose, maladie de Lyme, teigne, échinococcose).

Evaluation et enseignements tirés du PPSST

- Le travail en sécurité avec les animaux soulignent l'importance :
 - du lien entre l'état de bien-être / mal-être de l'animal et son comportement
 - de l'influence de la relation homme / animal dans les réactions comportementales de ce dernier
- Le partenariat est indispensable pour insister sur les messages de prévention en aval et en amont de l'activité élevage.

Projets

- Détecter les cas de zoonoses.
- Mettre en place des formations « manipulation bovins ». Partenariat de la chambre d'agriculture.
- Réaliser un registre « bonnes pratiques : repérage d'exploitations avec un intérêt en prévention innovant ou favorisant les bonnes pratiques
- Poursuivre l'intégration dans les formations : la relation homme/animal et l'analyse du travail.
- Intégrer la commission régionale de l'élevage en Champagne-Ardenne.

Le Risque Psycho-Social

Situation du risque psychosocial

- Contexte économique difficile de certaines entreprises (scierie, coopérative de déshydratation) : fermeture de site, licenciement économique...
- Le milieu agricole doit faire face aux crises sanitaires : Fièvre Catarrhale Ovine (FCO), grippe aviaire...

Evaluation et enseignements tirés du PPSST

- Accompagnement difficile des entreprises : remise en cause de l'organisation du travail, management, déni ...
- Création d'outils mais ils restent toujours modestes quant à la clarification souhaitée de certaines si-

tuations. Leur utilisation en entreprise cependant initie un dialogue efficace.

- En fonction des cas : pointer un risque mettant en difficulté de manière plus « visible » l'entreprise (ex : TMS) peut être une stratégie pour aborder le sujet RPS.
- Réglementation SST (ERP - ERC) contraignante et surchargeant l'application d'autres réglementations liées à la production agricole (PAC, environnement ...).

Projets

- Identifier les entreprises bénéficiaires (réflexion/démarche/moyens). Appliquer les outils en entreprise du groupe de travail régional.
- Evaluer l'intérêt du transfert de

l'action nationale (démarche Satisfaction) destinée aux petites entreprises par rapport aux outils régionaux existants.

- Exploiter les connaissances Caisse Centrale de MSA (coût économique-social des RPS en lien avec les TMS).
- Participer au plan d'urgence stress pour les entreprises de plus de 1000 salariés
- Etude stress des éleveurs de Champagne-Ardenne
- Accompagner l'intégration du RPS dans le document unique des grandes et moyennes entreprises.

Le Risque Machine (Equipement de Travail Agricole)

Situation du risque machine

- Le risque machine est à l'origine de lésion accidentelle pouvant être mortelle ou grave.
- Les machines génèrent aussi du bruit et des vibrations à l'origine de maladies professionnelles : en 2009, 1 salarié pour affection auditive, 1 salarié et 2 non salariés pour affections chroniques du rachis lombaire provoquées par les vibrations.

Evaluation et enseignements tirés du PPSST

- Rappeler et alerter sur les risques liés aux activités agricoles (sous la forme d'un document simple et court en messages de prévention) donne satisfaction aux professionnels (enquête 2009, Flash SST).
- Bien que moins nombreux, les accidents de machine sont graves.

Projets

- Participer à la connaissance des risques : analyse des AT, remontées nationales.
- Poursuivre la diffusion des fiches AT-Flash SST traitant du risque machine
- Poursuivre la participation à l'étude nationale vibrations et proposer aux professionnels un outil d'évaluation de l'exposition aux vibrations (corps entier).

Les Très Petites Entreprises (TPE)

Situation des TPE

- Aube* : près de 92 % des exploitations agricoles sont des entreprises de moins de 5 salariés en équivalent temps plein (ETP). Elles concernent les principaux secteurs : viticulture, polyculture - élevage.
- Haute Marne* : près de 94 % des exploitations agricoles sont des entreprises de moins de 5 salariés en ETP. Elles concernent essentiellement le secteur d'activité polyculture - élevage.
- Des dispositifs d'aides financières sous conditions existent. Pour les salariés : des contrats de prévention par filière, des subventions ; pour les non salariés et les employeurs de main d'œuvre : des aides incitatives.

Evaluation et enseignements tirés du PPSST

- Les aides financières ont satisfait les bénéficiaires (enquête 2010). Leur application est une « porte d'entrée » intéressante pour les préventeurs dans les entreprises et évoquer les domaines SST.
- La demande volontaire de visite d'entreprise est faible. Elle est à

maintenir par les conseillers en prévention car c'est l'occasion d'aborder globalement les risques de l'exploitation dans son contexte et son environnement.

Projets

- Etablir une veille pour que le cas individuel profite au collectif (presse, radio).
- Utiliser Internet : mise en ligne - mise à jour des actualités SST.
- Intégrer dans la construction des actions les visites d'entreprises individuelles.
- Informer - Communiquer.
- Evaluer les besoins et attentes en SST des professionnels (organisation d'enquête).
- Exploitation des travaux réalisés par les Commissions Paritaires d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CPHSCT) : transfert possible aux TPE.
- Diffuser les fiches AT-Flash SST.
- Répondre à la demande de visites « sécurité »
- Participer aux campagne d'informations nationales SST.
- Poursuivre l'information à partir de la transversalité interne MSA : nouvel employeur (cotisation), le

plus entreprise (communication - relations entreprises), nouvel installé (conseillère agricole).

- Identifier les entreprises bénéficiaires de contrat de prévention, de subvention ou d'aide incitative.
- Délivrer des conseils, des formations SST et des aides financières suite aux conventions entre la MSA et les établissements avec public en insertion.
- Accompagner tout nouvel employeur qui a l'obligation de réaliser son document unique (visites d'entreprise par le conseiller en prévention).
- Aider les secteurs d'activité sous-représentés (maraîchage, centres équestres, ...) dans leur démarche de prévention.

* sources 2008



« Il est nécessaire de se coordonner pour viser le plus juste maintien dans l'emploi : en interne (contrôle médical, service social spécialisé) et en externe. »

Patrice Heurtaut, médecin chef du travail à la MSA Sud Champagne

Axes complémentaires du cadre national

Les saisonniers

Situation des risques relatifs aux saisonniers

- Les saisonniers représentent sur nos territoires une proportion de salariés importante. Pour l'Aube : le secteur viticole et la production de betteraves et pommes de terre. Pour la Haute Marne : l'exploitation forestière et le secteur polyculture élevage.
- Ils sont fortement exposés aux contraintes physiques (postures, manutention, gestes répétitifs) et aux nuisances professionnelles (poussières, bruit, intempéries, vibrations, ambiance chaude/froide de travail).

Evaluation et enseignements tirés du PPSST

- Les saisonniers sont difficiles à atteindre : la sensibilisation à la prévention est rendue difficile avec le turn over, les travaux réalisés sur différentes exploitations (et différents secteurs d'activité), la réforme de la santé au travail ne favorise plus le contact individuel (suppression de la visite médicale dès lors que le contrat est inférieur à 40 jours).
- Les coopératives céréalières font appel de plus en plus aux services de l'intérim : suppression progressive des interventions SST.
- Les saisonniers sont difficiles à cibler : le nouveau (il découvre l'activité), le régulier (il a de l'ancienneté), le ponctuel (il peut être étudiant)... La typologie de la population reste complexe.

Projets

- Utiliser les outils de sensibilisation destinés à l'employeur, mettre en place les actions SST au bénéfice des saisonniers, proposer l'examen médical hors périodes d'activité.
- S'adapter au contexte : élaborer une stratégie d'approche (sensibiliser les salariés « potentiellement » agricoles), explorer le partenariat de publics relais (Pôle Emploi - intérim...).
- Intégrer le risque « saisonniers » dans la formation Evaluation des Risques Professionnels – Document Unique inscrite dans le catalogue SST de la MSA Sud Champagne : demande des élus MSA - affichage dans le catalogue formations des chambres d'Agriculture (10-52) – module dans le catalogue SST MSA Sud Champagne.

L'enseignement agricole

Situation de l'enseignement agricole

- La SST doit s'intégrer au plus tôt dans l'enseignement agricole.
- Les demandes restent fortes notamment pour le public en insertion (Haute Marne). Des accidents du travail graves et mortels lors des stages et apprentissage sur le territoire national ont amené les établissements scolaires à renforcer la sensibilisation des Maîtres Stagiaires et des Maîtres d'Apprentissage sur la sécurité : le service SST de la MSA est particulièrement investi.
- La convention nationale pour l'enseignement de la SST entre la MSA et le ministère d'agriculture est déclinée depuis septembre 2011 dans les établissements scolaires du territoire.

Evaluation et enseignements tirés du PPSST

- Difficulté à mobiliser les établissements scolaires sur le Trophée Prévention Jeunes.
- Les responsables des établissements scolaires sont de plus en plus sensibles à la sécurité (responsabilité - réglementation).
- Difficulté des acteurs SST à connaître les tâches réellement pratiquées par les apprentis/stagiaires.

Projets

- Suivre les actions SST de la Convention Jeunes et mobiliser les établissements scolaires.
- Poursuivre les formations SST (élèves, enseignants), l'accompagnement des enseignants.
- Exploiter et valoriser des documents Caisse Centrale MSA (à destination des enseignants, des maîtres de stage ou d'apprentis-

sage) sur la sécurité et l'équipement.

- Former à la conduite d'enjambeur à double commande (Lycée d'Avize).
- Valoriser l'outil (CD-Rom) répertoriant les documents actuels sur les risques professionnels en viti-viticulture.
- Informer de manière prioritaire : les Maîtres d'Apprentissage et les Maîtres Stagiaires.
- Participer au Trophée Prévention Jeunes (TPJ) et mobiliser les équipes.
- Poursuivre la mise en place de formations : éthologie, manipulation des bovins ou des ovins, pénibilité en viticulture.
- Animer les ovinpiades régionales avec des sujets de prévention actuels (TMS, pénibilité, contention, zoonoses, ...).

Les Nouveaux Installés

Situation des risques relatifs aux Nouveaux Installés :

- La plupart sont issus du monde agricole. Ils connaissent les risques liés à leur activité. Moins connues, les maladies professionnelles peuvent retenir plus aisément leur attention d'autant que la santé reste un domaine privé qui a des répercussions dans le domaine professionnel. Par ailleurs, de nombreux risques sont fortement repris par le Ministère de la Santé.
- Dans l'Aube, les nouveaux installés sont pour la plupart du secteur viticulture et céréaliers avec quelques paysagistes.
- Dans la Haute Marne, les nouveaux installés sont essentiellement des secteurs polyculture et élevage.

Evaluation et enseignement tirés du PPSST

- Mobilisation difficile sur le sujet SST : intérêt faible, peu de questionnement volontaire.
- La SST a été intégrée à la phase expérimentale pour le nouveau parcours à l'installation : meilleure connaissance de l'offre de services des acteurs SST.
- Difficulté d'intervention dans l'Aube à l'occasion du nouveau parcours installation car chaque session rassemble des futurs professionnels de secteurs d'activité différents.
- Ce public profite des aides incitatives souvent 1 an ou 2 ans plus tard après l'installation.

Projets

- Poursuivre l'intégration SST au nouveau parcours d'installation.
- Proposer des visites sécurité et un entretien médical personnalisé.
- Appliquer les aides incitatives préférentielles.
- S'adapter aux publics Aube et Haute Marne (pistes) :
 - utiliser l'information de proximité locale (échelon local) pour mobiliser
 - susciter l'intérêt avec une forme d'intervention « attractive »
 - utiliser une accroche pour donner l'envie de connaître, comprendre, apprendre
- Développer le site Internet (inscription en ligne...).
- Etre dans l'information continue et régulière auprès de ce public : profiter du réseau JA (bulletin), organiser des manifestations de proximité avec les JA.
- Identifier du matériel relatif à la SST dans le cadre de l'application des aides incitatives.
- Evaluer le classeur SST remis à l'occasion du parcours à l'installation.



Nos priorités pour l'Aube et la Haute-Marne

Dossiers complexes

Projet
 • Favoriser la coordination partenariale sur les dossiers relatifs au handicap (analyse - exploitation - transfert - capitalisation).

Etat des lieux sur les risques « métier »

Projets
 • Participer aux enquêtes nationales en intégrant les données Sud Champagne, reflet de l'état de santé et des risques des salariés aubois et haut-marnais.
 • Réaliser le bilan des expositions des salariés de plus de 50 ans.
 • Etudier la pénibilité lors des travaux de viticulture par la mise en place de mesures cardio-fréquencemétrie.

Partenariat Sud Champagne

Projets
 • Veiller à s'associer aux actions locales de partenariat dès lors que le contexte le permet afin d'assurer la mission de conseil, de sensibilisation SST : Ferme-Aube 2013, concours innovation Chambre d'Agriculture, action sur le Développement Durable, Foire de Chaumont, journée portes-ouvertes en élevage.

Formations « Sécurité »

Projets
 • Privilégier la formation sécurité pour les secteurs d'activité à risques, de part leurs conditions de travail (environnement, postures), la typologie des salariés, du matériel et produits utilisés.
 Public : exploitants forestiers, bûcherons, maraîchage, horticulture...



L'employeur et le salarié doivent être formés, pour que les deux réfléchissent en toute connaissance de cause, en prenant en compte leurs pratiques respectives et pour qu'ils appliquent les mesures de prévention utiles et nécessaires au bon fonctionnement de l'exploitation, préservant la santé et la sécurité des hommes au travail "

Marine Picard, responsable de la prévention des risques professionnels à la MSA Sud Champagne.



Les témoignages...



**Hervé Fournier,
Conseiller en
Prévention, et
Marine Picard,
Responsable de
la Prévention des**



**Risques Professionnels,
nous disent quelques mots du risque
et de la prévention liés aux animaux...**

L'élaboration du plan stratégique de SST 2011-2015 s'est faite au niveau de la Caisse Centrale, à travers nos remontées locales d'informations et nos suggestions. Ainsi, toutes nos expériences locales et spécifiques, notre connaissance du terrain et nos savoir-faire sont partagés avec les autres départements.

En Haute-Marne, c'est un fait, l'activité de polyculture élevage est la première cause d'accident, affirme Hervé Fournier. Nous sommes donc potentiellement une forte source d'inspiration pour d'autres départements français spécialisés dans la filière élevage. Presque un fer de lance dans la mise en place d'actions de prévention !

Ce qui n'empêche pas d'être parfois confronté à des difficultés pour faire passer nos messages. La Haute-Marne par exemple est un département composé majoritairement de grandes exploitations en terme de superficie mais petites par le nombre de salariés et/ou d'employeurs qui y travaillent.

Ce qui ne laisse pas beaucoup de temps à ces derniers pour penser à la sécurité et la prévention des accidents sur le lieu de travail. D'autant qu'ils ont en plus des contraintes administratives et réglementaires contraignantes à caler dans l'emploi du temps quotidien.

C'est aussi un milieu dans lequel on a toujours vécu avec le risque... et par le fait, les exploitants ne sont pas tellement demandeurs en formations. Nous avons pourtant beaucoup d'éléments à leur apporter, des conseils, des astuces, des connaissances sur l'animal, sur les aménagements possibles permettant d'éviter les accidents mais aussi d'améliorer les conditions de travail.

Par ailleurs, les exploitations sont isolées sur le territoire de la Haute-Marne. Ce qui ne favorise pas la diffusion d'une dynamique de prévention...

Marine Picard est d'avis que l'employeur et le salarié doivent être formés sur certains sujets communs, pour que les deux réfléchissent en bonne

entente aux mesures de prévention à envisager sur l'exploitation.

Toutefois, nous avons à la MSA un énorme panel d'outils et de savoir-faire pour agir. A commencer par les aides financières incitatives à destination de la filière élevage (une vingtaine par an sur l'Aube et la Haute-Marne). Outre les formations, nous accordons du temps à une activité de conseil et d'information (conseils d'organisation, mise en place de plans de contention, adaptation des bâtiments, etc). Et puis nous communiquons à travers des informations dans la presse, des supports tels que le Flash SST, de la documentation spécifique.

Nous sommes très présents aussi dans les établissements scolaires. Sensibiliser en amont, c'est important pour changer les comportements à terme.

Sans oublier que nous intervenons auprès d'un public de Jeunes Installés pour leur faire connaître les dispositifs de prévention et de confort au travail existants. Dans ce cas, on va jusqu'à aborder le risque psycho-social car le stress et la fatigue sont à l'origine de beaucoup d'accidents. On pense notamment au matériel de détection de vèlage, ajoute Marine Picard.

La prévention implique aussi de travailler énormément avec les partenaires au sein des organismes représentants de la filière (Chambres d'agriculture, Commissions régionales, etc). Avec eux, on se trouve aussi au cœur du métier.

Les points forts du plan SST selon le Dr Patrice Heurtaut, médecin chef du travail



- Une cohérence avec les plans Santé au Travail National et Régional.
- Une coordination nationale et une mutualisation des actions du réseau, au travers des "Référénts Plan SST".
- Un nombre d'objectifs limités en adéquation avec les moyens des caisses
- Une implication forte en local, en déclinant les actions nationales mais en développant des actions sur lesquelles nous sommes déjà investies.
- Une évaluation des actions
- Le relais des campagnes nationales de prévention (exemple : le renversement de tracteur)

Un nouveau plan ne veut pas dire abandon de toutes les actions en cours. Je pense à l'Evaluation du Risque Chimique, à la Formation TMS (viticulture, paysagistes...), à Certiphyto.

L'allongement de la durée de la vie professionnelle, la pénibilité au travail et les évolutions des filières impliquent un accompagnement de plus en plus soutenu des professionnels dits « vieillissants ». Il est nécessaire de se coordonner pour viser le plus juste maintien dans l'emploi : en interne (contrôle médical, service social spécialisé) et en externe.

« Nous avons à la MSA un énorme panel d'outils et de savoir-faire pour agir. »

Marine Picard, responsable de la prévention des risques professionnels à la MSA Sud Champagne.



Pour en savoir plus :
<http://references-sante-securite.msa.fr>